



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 23 février 2023

Dossier n° : AE 23.0060

Demandeur : GAEC ROCHE ET FILS

Date d'enregistrement de la demande : 11/01/23

Date limite de candidature : 10/04/2023

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 10/05/2023.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
TRIZAC	24,98	RAYNAL Serge	Section B 14,15,16,17,18,19,20,21,22,80,97,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	56,4	RAYNAL Serge	Section AD 87jk,89,90,91,92,93,95,96,97, 101,106,107,159,160,163jk, 165,200,229jk,240,243,244, 245,253jk,260,261,263,264, 265,268, 269,270,272jk,273jk,278,280,281, 282,284,283,286aj,286ak,332,jk, 334,336,364,393jk,395,398, 410,412,416,417jk, Section AH 59,62,64, 65,66,68, Section AI 51,59jk,209,217,227aj,227ak, 228jk,235,284,396, Section AL 27jk,34,35,39,40,44,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	0,6	FONTAINE Laurent	Section AI 305,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	0,24	CHADEFAUX Denise,Martial,Philippe	Section AD 434,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	2,27	PIGOT Claude	Section AD 53, 258,279, Section AI 50,259,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière